



Savary Daniel

Economie fribourgeoise, quid des difficultés ?

Cosignataires : 0 Réception au SGC : 16.12.24

Dépôt

La récente reprise partielle de l'entreprise ETF et la faillite d'une partie du groupe surviennent quelques semaines seulement après la faillite d'un autre fleuron de la construction du sud fribourgeois, Progin SA. Toujours dans le sud, mais dans un secteur d'activité différent, l'entreprise Liebherr connaît épisodiquement certaines difficultés qui l'obligent à réduire le temps de travail de son personnel. Si l'implantation en cours de l'entreprise Rolex est réjouissante, il n'en demeure pas moins qu'un sentiment d'inquiétude s'installe quant à la solidité de l'économie fribourgeoise, notamment du secteur de la construction.

Partant, je remercie par avance le Conseil d'Etat de répondre aux interrogations suivantes :

1. La conjonction de deux faillites d'acteurs importants de la construction en une très courte période laisse à penser que ce secteur d'activité est fragile. Qu'en est-il ? Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'instaurer des mesures particulières pour soutenir ce secteur important de l'économie fribourgeoise ?
2. Plus globalement, il semble que l'économie en général va au-devant d'une période trouble, comme l'attestent d'ailleurs les entreprises fribourgeoises sondées récemment par la Chambre de commerce et d'industrie du Canton de Fribourg (CCIF). A nouveau, si ce ralentissement venait à s'installer, quelles mesures le Conseil d'Etat envisagerait-il de prendre ? Quelles mesures sont déjà effectives ?
3. L'accès aux RHT (réduction de l'horaire de travail) doit répondre à des critères relativement restrictifs. Pourtant, cette mesure d'aide aux entreprises en difficulté leur permet de traverser des périodes compliquées tout en préservant les places de travail. Les critères d'élection à ce type d'aide étatique ne devraient-ils pas être simplifiés et allégés, notamment pour les plus petites entreprises ?
4. En général et très concrètement, quelles sont les aides apportées aujourd'hui aux entreprises cantonales qui ne sont ni des jeunes pousses ni des entreprises travaillant dans des secteurs innovants ou de recherche ? Quel rôle joue la Promotion économique du Canton de Fribourg pour soutenir les entreprises fribourgeoises « standard » ?
5. Quelles aides spécifiques la Banque cantonale de Fribourg apporte-t-elle aux entreprises fribourgeoises, qui la distingueraient d'autres établissements bancaires privés ?
6. Pour beaucoup de patrons de PME, les embûches administratives semblent se multiplier dans nombre de secteurs d'activité. Afin de fluidifier l'activité économique, l'Etat envisage-t-il de reconsidérer périodiquement ses processus pour libérer au maximum les entreprises de tâches administratives redondantes, compliquées, voire inutiles ?
7. La situation du tissu économique du Canton de Fribourg est-elle inquiétante ? Si oui, quelles mesures le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre pour y faire face ?